



Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Soixante-quatrième session

Genève, 24 juin-3 juillet 2024

Point 6 d) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions diverses d'amendements au Règlement type
pour le transport des marchandises dangereuses :**

Autres propositions diverses

Mise à jour des renvois à certaines normes ISO

Communication de l'expert du Royaume-Uni*

I. Introduction

1. L'expert du Royaume-Uni s'est aperçu que les renvois à certaines normes ISO relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac devaient être mis à jour après que lesdites normes ont été révisées ou ont fait l'objet d'une nouvelle édition. Les mises à jour nécessaires sont détaillées ci-après.

II. Propositions

Norme ISO 1496-3:2019

2. L'édition 2019 est la version à jour de la norme ISO 1496-3. Dans cette édition, les codes de type des conteneurs ont été révisés conformément à la norme ISO 6364, et les masses brutes et les forces de gerbage ont été révisées conformément à la norme ISO 668. La plupart des professionnels du secteur ont adopté les exigences plus strictes y figurant en ce qui concerne les masses brutes et forces de gerbage. Les propositions ci-après sont soumises au Sous-Comité.

Proposition 1a

3. Modifier le 6.7.2.17.5 d) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

4. « 6.7.2.17.5 d)... au moyen d'une ossature ISO conforme à la norme ISO 1496-3:1995 ~~2019~~. *Les modèles types conformes à la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

* A/78/6 (Sect. 20), tableau 20.5.



Proposition 1b

5. Modifier le 6.7.2.18.2 a) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

6. « 6.7.2.18.2 a)... spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les essais spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 1c

7. Modifier le 6.7.3.13.5 d) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

8. « 6.7.3.13.5 d)... au moyen d'une ossature ISO conforme à la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les modèles types conformes à la norme ISO 1496-3:1995 fabriqués avant le 1^{er} janvier 2025 peuvent encore être utilisés.* ».

Proposition 1d

9. Modifier le 6.7.3.14.2 a) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

10. « 6.7.3.14.2 a)... spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les essais spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 1e

11. Modifier le 6.7.4.12.5 d) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

12. « 6.7.4.12.5 d)... au moyen d'une ossature ISO conforme à la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les modèles types conformes à la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 1f

13. Modifier le 6.7.4.13.2 a) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

14. « 6.7.4.13.2 a)... spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les essais spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 1g

15. Modifier le 6.7.5.10.4 d) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

16. « 6.7.5.10.4 d)... dispositions applicables de la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les modèles types conformes à la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 1h

17. Modifier le 6.7.5.11.2 a) comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

18. « 6.7.5.11.2 a)... spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995-;2019. *Les essais spécifiés dans la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Norme ISO 1496-4:2023

19. La norme ISO 1496-4:1991 a été mise à jour en 2023. Dans la nouvelle édition, il a été fait en sorte que les principaux essais structurels soient cohérents avec ceux décrits dans la norme ISO 1496-1, des essais applicables aux conteneurs pour vrac de type caisse qui se vident par le bas ont été instaurés pour simuler les forces auxquelles sont soumises les parois

d'extrémité et les parois latérales lorsqu'on vide le conteneur transportant les marchandises en le basculant ou en le retournant, et des dispositions ont été prises pour garantir que le conteneur puisse être utilisé comme il faut et en toute sécurité lorsqu'il est rempli de marchandises en vrac. Les propositions ci-après sont soumises au Sous-Comité.

Proposition 2a

20. Modifier le 6.8.3.1.1 comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

21. « 6.8.3.1.1... aux dispositions de la norme ISO 1496-4:~~1991~~**2023**... et s'il est étanche aux pulvérulents. *Les types de conteneurs pour vrac conformes à la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisés jusqu'en 2030.* ».

Proposition 2b

22. Modifier le 6.8.3.1.2 comme suit (les modifications figurent en caractères *italiques gras* pour les ajouts et ~~biffés~~ pour les suppressions) :

23. « 6.8.3.1.2... aux prescriptions d'épreuve pertinentes de la norme ISO 1496 4:~~1991~~**2023**. *Les prescriptions d'épreuve de la norme ISO 1496-3:1995 peuvent encore être utilisées jusqu'en 2030.* ».

III. Justification

24. La mise à jour des normes ISO est une amélioration. Il serait prudent d'ajuster les prescriptions minimales du Règlement type en conséquence.
